

République Française
Département
Nièvre

Extrait du registre
des délibérations de la commune d' Arzembouy
séance du 04/06/2020

L'an 2020 et le 4 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de HAGHEBAERT Raphaël Maire.

M. HAGHEBAERT Raphaël, Maire, Mmes : LE QUELLEC Jocelyne, LIMBURG Paula, MM : BERRY Franck, BRETON Franck, DELMOTTE William, PIERI Patrick

secrétaire de séance : PIERI Patrick

réf : 2020/13 : COMPTE DE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019

Suite à la présentation du compte administratif 2019, le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve celui-ci et déclare que le compte de gestion dressé par le receveur municipal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2018 :

Investissement : - 7 613.06 €

Fonctionnement : + 26 851.12 €

Part affectée à l'investissement exercice 2019 : 7 613.06 €

Résultat de l'exercice 2019:

Investissement : + 7114 €

Fonctionnement : + 10 543.86 €

Résultat de clôture exercice 2019

Investissement : - 499.06 €

Fonctionnement : + 29 781.92 €

Monsieur HAGHEBAERT Raphaël , Maire ne participe pas au vote .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2019.

A la majorité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020/14 : AFFECTATION DU RESULTAT

Suite à la présentation du compte administratif, le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 7 849.06 € au compte 1068

Résultat de fonctionnement

- Résultat exercice 2019 : + 9 359.86 €

- Résultats antérieurs reportés : + 19 238.06 €

- Résultat à affecter : 28 597.92 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

- Solde d'exécution cumulé d'investissement : - 499.06 €

- Restes à réaliser Dépenses : 9 000 €

- Restes à réaliser Recettes : 1 650 €

- Solde des restes à réaliser d'investissement : - 7350 €

Affectation au compte 1068 : 7 849.06 €
report en fonctionnement compte 002 : 20 748.86 €

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020/15 : TAUX DES TAXES 2020

Monsieur le maire explique au Conseil Municipal que la situation actuelle ne nécessite pas d'augmenter le taux des taxes pour l'année 2020

Taux votés :

Taxe foncière (bâti) : 2.27 %

Taxe foncière (non bâti) : 14.18 %

CFE : 12.64 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider les taux ci-dessus

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020/16 : BUDGET 2020

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité sous la présidence de monsieur HAGHEBAERT Raphaël adopte le budget primitif 2020 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses comme suit:

- Section de fonctionnement : 79 007.06 €

- Section d'investissement : 24 499. 86 €

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020/17 : DESIGNATION DES DELEGUES COMMISSIONS ET SYNDICATS

Le conseil municipal désigne les représentants des commissions et des syndicats comme suit :

- SIAEPA

Monsieur Patrick PIERI

Monsieur Franck BRETON

- SYNDICAT DE MENNETAY

Monsieur Patrick PIERI (Garant)

Monsieur Franck BERRY

Monsieur Raphaël HAGHEBAERT

- Les Colchiques

Madame Jocelyne LE QUELLEC

Madame Paula LIMBURG

- Regroupement pédagogique

Monsieur William DELMOTTE

- SIEEEN

Monsieur Patrick PIERI
Monsieur Franck BRETON
Monsieur Raphaël HAGHEBAERT

- COS 58

Madame Jocelyne LE QUELLEC
Madame Paula LIMBURG

-Commission voiries communales et bâtiments communaux :

Monsieur Raphaël HAGHEBAERT
Monsieur Franck BERRY
Monsieur Franck BRETON

- Commission affaires sociales

Madame Jocelyne LE QUELLEC
Madame Paula LIMBURG

- Commission fêtes et cérémonies

Tous les conseillers

- Correspondant Défense

Monsieur Franck BRETON

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)